

CO. OPUS

N°1

appel à
projets
édition
2026-27

artisans +
designers
ameublement
/ agencement



L'UNAMA et ses labels AEF & ATF — en partenariat avec l'institut technologique FCBA, Ecomaison et Le FRENCH DESIGN by VIA — lancent CO-OPUS, un appel à projets dédié aux entreprises artisanales de la fabrication de l'ameublement, dans les sections marché des meubles meublants et des meubles d'agencement.



Cet appel à projets s'inscrit dans une double démarche : créer en s'inspirant des territoires et valoriser des essences de bois feuillus secondaires françaises à travers des collaborations entre artisans et designers/architectes/décorateurs afin de favoriser l'émergence de projets innovants, ancrés dans les usages contemporains et les territoires.

Cette initiative est menée en lien avec :

**le projet
Feuillus CHOC,**
porté par FCBA ;



[Le projet Feuillus CHOC a été financé par l'État, dans le cadre de France 2030 opéré par l'ADEME, et l'Union européenne – NextGenerationEU]

et le Plan de Prévention et d'Éco-conception [PPE],
porté par Ecomaison et l'UNAMA.

CO,

c'est ce qui nous unit
pour co-imaginer,
co-concevoir, co-fabriquer.
C'est faire ensemble.

OPUS,

signifie l'ouvrage en latin.
C'est l'accomplissement
d'un travail qui résulte
d'un savoir-faire.

CO-OPUS,

c'est faire naître une idée
à plusieurs et lui donner
corps. C'est le savoir-faire
ensemble.

sommaire

Objectifs généraux	04
Principes généraux	05
Double enjeu de cette édition	06
Catégories de mobilier proposées	07
Modalités de participation	08
Accompagnement des projets lauréats	09
Modalités de conception	10
Règlement de l'appel à projets	11–12
Calendrier	13
Déposer sa candidature	14

- **Améliorer la visibilité des métiers artisanaux** de l'ameublement et de l'agencement en véhiculant une image de contemporanéité, d'accessibilité et de proximité.
 - **Promouvoir les artisans et leur travail** : leurs compétences, leurs processus de fabrication, leur investissement humain et leur exigence.
 - **Valoriser les savoir-faire artisanaux** de l'ameublement et de la décoration auprès des créateurs de mobiliers et des prescripteurs.
 - **Accompagner le développement de projets** viables économiquement, générateurs d'activité pour les acteurs de la filière, ouvrir de nouveaux marchés.
 - **Favoriser les rencontres et les collaborations** entre les professionnels de la filière [scieurs, négociants, artisans, fabricants, designers, décorateurs, architectes...] afin de consolider la communauté des acteurs de la chaîne de valeur, de l'amont à l'aval, autour de projets communs qui valorisent leur engagement et leurs savoir-faire.
 - **Améliorer la connaissance et l'emploi de bois feuillus français peu valorisés** [dites : *essences secondaires*] par les entreprises artisanales de l'ameublement et de l'agencement.
+ d'infos sur : > [FCBA.fr](https://www.fcba.fr) | > [Projet Feuillus CHOC](#)
 - **Valoriser et réinterpréter les savoir-faire et les styles** en ameublement et agencement régionaux français.
 - **Renforcer la prise en compte de l'éco-conception** dans les projets d'ameublement et d'agencement, notamment par l'application du **Plan de Prévention et d'Éco-conception*** pour les entreprises artisanales de l'ameublement.
-
- * **Le Plan de Prévention et d'Éco-conception** dans la filière ameublement a pour objectif de réduire l'impact environnemental des meubles tout au long de leur cycle de vie, depuis la conception jusqu'à leur fin de vie. Il vise notamment à limiter l'usage de matières non renouvelables, à favoriser l'utilisation de matériaux durables ou recyclés, et à améliorer la réparabilité, la réutilisation et la recyclabilité de ces mobiliers. Ce plan constitue ainsi un levier essentiel pour développer une économie circulaire dans la filière, en conciliant performance économique et responsabilité environnementale.

Binômes artisan + designer

Les réponses à cet appel à projets seront le résultat du travail conjoint d'un artisan-fabricant de l'ameublement et de l'agencement et d'un designer/décorateur/architecte.

Ressources utiles et documentation

Différents types de contenus, des conférences ou des visites d'étude en rapport avec les thématiques de l'appel à projets pourront être proposés par les partenaires organisateurs aux participants afin de nourrir leur travail de réflexion et d'élaboration.

Sélection des projets

Sur la base des dossiers déposés, un jury de professionnels et de représentants des entités organisatrices ou partenaires se réunira pour établir une sélection de 6 projets qui seront retenus et financés.

Prototypes

La fabrication d'un prototype ne sera demandée qu'après sélection des projets et uniquement pour les projets lauréats sélectionnés.

Financement des lauréats

Les projets retenus seront financés par FCBA à travers le dispositif Feuillus CHOC et par Ecomaison, notamment pour la fabrication d'un prototype, à hauteur de 50 % des frais engagés, dans la limite d'un financement de 6 500 € par projet.

Fourniture de bois feuillus

FCBA mettra à disposition des lauréats environ 1 m³ de bois feuillus pour la réalisation des prototypes [essences secondaires].

Valorisation de la filière

Les propositions retenues seront mises au service de la valorisation de la filière professionnelle des artisans de l'ameublement et de l'agencement, notamment à travers des actions de communication, des expositions ou des événements destinés au grand public et aux prescripteurs.

Premier enjeu

Créer en s'inspirant des territoires

Chaque région de France se distingue par des meubles spécifiques, nés des usages, des ressources et des cultures locales.

Ces mobiliers traditionnels témoignent de l'histoire et de l'identité des territoires sur lesquels ils ont été fabriqués et utilisés.

Ils constituent aujourd'hui un patrimoine inestimable transmis et perpétué par des générations d'artisans partout en France.

Cet appel à projets propose de s'inspirer de ces mobiliers régionaux traditionnels pour imaginer de nouveaux meubles artisanaux qui les réinterprètent et les inscrivent dans des modes de production, des modes de vie et des usages contemporains.

Le patrimoine mobilier régional constitue un point de départ d'inspiration et non un cadre stylistique contraint.

Second enjeu

Révéler le potentiel des bois feuillus secondaires

L'appel à projets CO-OPUS s'inscrit également dans les objectifs du programme **Feuillus CHOC**, porté par FCBA, qui vise à favoriser l'utilisation des essences de bois feuillus secondaires en renforçant leur attractivité, notamment dans le secteur de l'agencement, auprès des artisans, des prescripteurs et du grand public.

Les études menées dans le cadre de ce programme montrent que le choix d'une essence dès la conception d'un projet repose avant tout sur son esthétique, ses performances techniques et sa capacité à répondre aux usages attendus. Au-delà de leurs qualités intrinsèques, ces bois ont donc besoin d'être mis en valeur à travers des réalisations qui révèlent leur potentiel.

Nous invitons les créateurs à concevoir des projets valorisant les feuillus secondaires, afin d'en explorer les usages, d'en révéler les qualités esthétiques et techniques et de contribuer à renouveler leur image dans la création contemporaine.

Essences de bois feuillus secondaires concernées par cet appel à projets :

- LE CHARME ■ L'ÉRABLE SYCOMORE ■ LE CHÊNE ROUGE
- LE ROBINIER ■ LE PEUPLIER

Catégorie A

Meubles meublants

Il s'agit des ouvrages d'ébénisterie destinés au confort et aux usages d'un logement, dont la pose n'est pas définitive et qui peuvent être déplacés sans dégradation du bâti.

Le choix du type de meuble et les fonctions adressées sont entièrement libres.

■ TABLE ■ CHAISE ■ CONSOLE ■ BUFFET
■ CANAPÉ ■ FAUTEUIL ■ ETC.

Catégorie B

Meubles d'agencement

Il s'agit des ouvrages d'ébénisterie conçus sur mesure et faisant appel à des techniques d'assemblage et de finition afin de s'intégrer parfaitement aux dimensions et aux contraintes d'un bâti spécifique.

La candidature présentera l'identité et les caractéristiques d'un principe d'agencement générique en l'illustrant par différentes configurations susceptibles d'adresser différents contextes d'installation.

■ DRESSING ■ BUANDERIE ■ BIBLIOTHÈQUE ■ CUISINE
■ BANQUETTE ■ CAVE À VIN ■ ETC.

Une seule catégorie possible :

Chaque participant n'est autorisé à déposer qu'un seul dossier, au sein d'un seul binôme, et dans une seule des deux catégories de mobilier proposées par cet appel à projets.

Qui peut candidater ?

Un binôme composé :

- **d'un artisan-fabricant** [ébéniste, agenceur, tapissier, etc.], code NAF et NAFA de la fabrication d'ameublement et des métiers d'art du domaine de l'ameublement et de la décoration (co-traitance acceptée avec des professionnels des métiers d'art) ;
- **d'un designer/décorateur/architecte** pouvant justifier d'une formation dans son domaine ou d'une expérience professionnelle significative.

L'un des deux membres du binôme devra pouvoir justifier d'une expérience professionnelle dans son domaine d'au moins 3 années.

L'artisan devra être affilié à un éco-organisme et à jour de ses contributions **CODIFAB**.

➤ **Précisions sur demande**

Comment candidater ?

1. Formez un binôme

artisan-fabricant + designer

Le **FRENCH DESIGN by VIA**, partenaire de CO-OPUS, propose :

- **de communiquer une liste de créateurs par région**
[sur demande d'un artisan-fabricant]
- **un speed dating artisans / designers** le 29 septembre 2026 à Paris
[cf. page 13 : calendrier]

2. Imaginez ensemble un projet

répondant aux différents attendus de CO-OPUS

3. Constituez un dossier

avec la présentation de votre projet et les pièces administratives demandées

[cf. page 12 : règlement, 5. Documents à fournir]

4. Déposez votre dossier de candidature

avant le vendredi 18 décembre 2026, 23h59

[cf. page 14 : déposer sa candidature]

Si votre projet est sélectionné, vous serez accompagnés et financés pour le développer.

Ce que nous offrons aux lauréats sélectionnés

- Le financement du prototypage sera plafonné à hauteur de 50 % d'un montant maximum de 6 500 € [étude, conception et fabrication]. Répartition libre entre le designer et l'artisan.
➤ **Précisions sur demande**
- Un accompagnement technique sur l'éco-conception et sur les essences de bois feuillus.
- Un accompagnement via des formations, des conférences, des webinaires, des journées techniques ou des visites [sur les questions de contractualisation, de propriété intellectuelle, de commercialisation...].
- Une visibilité via les canaux de communication de la filière de l'artisanat des métiers de l'ameublement et de l'agencement et des partenaires de CO-OPUS.
- Une exposition à Paris de présentation des résultats du présent programme (**date et lieu à préciser**).

Du bois feuillu pourra être fourni aux lauréats sélectionnés*

Essences de bois feuillus	Formats disponibles [ép. x larg. x long. mm]		
	33 x 85 x 2500	40 x 100 x 2000	50 x 140 x 3600
Charme	✓	×	✓
Érable sycomore	✓	×	✓
Chêne rouge	✓	×	✓
Robinier	✓	×	×
Peuplier	×	✓	×

* Sur demande auprès de FCBA [environ 1 m³ par projet selon les stocks disponibles]. Le bois fourni sera séché entre 10 et 12 %, protégé et conditionné dans les locaux de FCBA à Bordeaux. La logistique du transport du bois est à la charge des lauréats sélectionnés.

Prototypes

Les binômes dont les projets auront été sélectionnés par le jury s'engagent à fabriquer un prototype complet, terminé et fonctionnel de leur proposition [vraies dimensions, vrais matériaux].

Spécificité des prototypes demandés par catégorie :

- **Dans la catégorie meubles meublants**, si la candidature porte sur une collection ou une gamme de mobilier, le dossier devra préciser explicitement lequel des éléments présentés sera prototypé.
- **Dans la catégorie meubles d'agencement**, le prototype illustrera le principe d'agencement proposé par une installation de 2 m linéaires maximum s'il est adossé à un mur ou de 2 m² maximum.

Ce qui est attendu

Des projets d'ameublement et d'agencement qui :

- **valorisent** les savoir-faire artisanaux ;
- **s'inspirent** des formes, usages ou styles des mobiliers régionaux ;
- **font la part belle** aux essences de bois feuillus secondaires ;
- **explorent** de nouveaux usages liés aux modes de vie contemporains et/ou de nouveaux procédés [éco-conception] ;
- **s'inscrivent** dans une démarche de conception contemporaine et accessible.

Informations supplémentaires et conseils :

- L'identité mobilière régionale choisie pour le projet n'a pas besoin d'être celle de la région où l'artisan-fabricant ou le designer est installé.
- Vos inspirations pourront venir de la période historique et du contexte social de votre choix.
- Les candidats restent pleinement propriétaires de leurs projets [propriété intellectuelle et prototype], mais s'engagent à les mettre à disposition des organisateurs de l'appel à projets jusqu'à la fin de l'année 2028 sur sollicitation de ceux-ci afin d'être exposés.

1. Objet de l'appel à projets

L'appel à projets CO-OPUS, initié par l'**UNAMA**, avec ses labels [Artisans Ébénistes de France & Artisans Tapissiers de France] et ses partenaires, FCBA et Ecomaison, vise à soutenir la filière artisanale de l'ameublement et de l'agencement et à encourager les collaborations entre artisans-fabricants et designers/décorateurs/architectes.

Il s'inscrit dans une démarche de valorisation des savoir-faire, d'innovation et de développement économique local.

2. Profils concernés

L'appel à projets s'adresse à des binômes composés obligatoirement :

- **d'un artisan-fabricant** [ébéniste, agenceur, tapissier, etc.], code NAF et NAFA de la fabrication d'ameublement et des métiers d'art du domaine de l'ameublement et de la décoration (co-traitance acceptée avec des professionnels des métiers d'art) ;
- **d'un designer/décorateur/architecte** pouvant justifier d'une formation dans son domaine ou d'une expérience professionnelle significative.

3. Critères de sélection

- **Valorisation d'au moins l'une de ces essences de bois feuillus secondaires :** le charme, l'érable sycomore, le chêne rouge, le robinier et le peuplier, selon des critères techniques, esthétiques et environnementaux.
- **Pertinence du projet au regard du territoire et du type de meuble régional auquel il fait référence :** vocabulaire formel, matériaux, savoir-faire artisanal, usages...
- **Respect des critères d'éco-conception, tels que :** sobriété matière, démontabilité, réparabilité, optimisation débit, circularité.
- **Nouveauté du projet :** il ne pourra pas avoir fait l'objet d'une présentation antérieure lors d'un autre appel à projets, concours, ou autre forme d'exposition publique (salon, presse, réseaux sociaux...).
- **Qualité de la démarche de collaboration** entre artisan et designer.
- **Potentiel de valorisation** de la filière artisanale.
- **Pertinence des usages** envisagés et **ancrage contemporain** du projet.
- **Faisabilité du projet** au regard des données techniques et économiques présentées dans la candidature.

Le comité sera composé des représentants :

de l'**UNAMA**, des labels **Artisans Ébénistes de France & Artisans Tapissiers de France**, de l'institut technologique **FCBA**, d'**Ecomaison**, et du **Le FRENCH DESIGN by VIA** (liste provisoire et susceptible d'évoluer).

4. Engagements des candidats sélectionnés

- **Réaliser le prototype de son projet et son dossier technique** (modalité de fabrication, matériaux utilisés, normes techniques et réglementaires appliquées, poids, dimensions...).
- **Dans la perspective de la communication et de l'exposition des prototypes, fournir des éléments sur le projet réalisé**: croquis, schémas, dessins, photos des étapes de fabrication et de l'ouvrage achevé selon le guide photographique fourni par l'UNAMA, modèle 3D, valeur d'assurance, photos de portrait des participants et logos des entreprises.
- **Autoriser l'UNAMA, FCBA et leurs partenaires à utiliser les projets sélectionnés ou des reproductions de ceux-ci** dans le cadre de leurs actions de communication, d'exposition et de valorisation.
- **Participer si nécessaire aux temps collectifs proposés aux lauréats** (préparation de l'exposition, retours d'expérience, formations, webinaires, journées techniques...).

5. Documents à fournir pour la candidature

- **Une note d'intention graphique [.pdf]** au format A4 (orientation paysage) de 8 pages maximum présentant le projet proposé, son aspect, son fonctionnement, les usages envisagés, ses éventuelles déclinaisons. La note d'intention présentera obligatoirement, mais non exclusivement, des représentations en perspective, les matériaux, assemblages et finitions envisagés et un ou des schémas cotés montrant les dimensions principales de la création présentée.
- **Une note d'opportunité [.pdf]** présentant le projet, ses inspirations, le public visé, les usages et les environnements auxquels il se destine. Ce document envisagera la mise sur le marché du projet proposé, les modalités de sa fabrication et de sa commercialisation, son prix public TTC. Il précisera également la question de la propriété intellectuelle associée au projet et la rémunération des différentes parties impliquées. Une explication est attendue à propos de:
 - la valorisation de l'essence ou des essences de bois feuillus sélectionnée(s) ;
 - les axes d'éco-conception du PPE qui auront été retenus et travaillés.
- **Un document estimant le budget de fabrication d'un prototype** et faisant apparaître les différentes sources de financements envisagés, dont la dotation CO-OPUS.
- **Une fiche de débit précisant le besoin en bois feuillu** (essence et volume).
- **Une preuve d'une protection de la propriété intellectuelle** liée au projet déposé (récépissé de recommandé envoyé à soi-même, enveloppe Soleau, dépôt d'un dessin et d'un modèle).
- **Pour les deux membres du binôme**:
 - un dossier de références permettant de justifier d'une expérience professionnelle dans son domaine (liens vers des sites internet acceptés) ;
 - un avis de situation au répertoire Sirene ou extrait kbis et attestation de vigilance URSSAF ;
 - l'acte d'engagement signé des deux membres du binôme [cf. page 14].

2026

lundi 7 sept. | 9h

Webinaire d'information sur l'appel à projets CO-OPUS
Pour les professionnels intéressés, demande de participation à formuler par mail:
co.opus@ameublement.com

mardi 29 sept. | 14h – 18h

Le FRENCH DESIGN Speed Dating: Design Objet
Rencontres et opportunités entre artisans et designers (Paris)
Informations et inscription:
[Le FRENCH DESIGN Speed Dating](#)

vendredi 18 déc. | 23h59

Limite de dépôt des dossiers de candidature pour l'appel à projets CO-OPUS

2027

début janvier

Sélection des projets lauréats
par les représentants du comité CO-OPUS

mi-janvier

Communication des résultats
de l'appel à projets aux candidats

fin janvier

Versement de la première partie de la dotation aux lauréats sélectionnés

avril —————> septembre

Visite d'avancement sur place
avec chaque lauréat sélectionnés

septembre —————> novembre

Exposition de restitution à Paris (modalités et lieu à préciser)
Versement de la seconde partie de la dotation aux lauréats sélectionnés
(au début de l'exposition de restitution)

déposer sa candidature

Les dossiers devront être envoyés
au plus tard le 18 déc. 2026 à 23h59
à l'adresse mail suivante :
co.opus@ameublement.com

L'ensemble des documents devra être
regroupé dans un dossier et transmis
grâce à un service d'hébergement en
ligne de fichiers tels que **WeTransfer**,
GrosFichier, **Dropbox**, **Smash**, etc.

Le poids de l'ensemble des documents
ne devra pas dépasser 100 Mo.

Une confirmation de réception sera
adressée lors de chaque dépôt de dossier.

Documents annexes

Acte d'engagement

› [Télécharger](#)

Programme Feuillus CHOC

› [Télécharger](#)

Plan de Prévention et d'Éco-conception

› [Consulter](#)

CO- OPUS

Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement

120 avenue Ledru Rollin
75 011 Paris

www.unama.org

Nous contacter :

Frédéric Serveau

06 72 06 21 45

co.opus@ameublement.com

Porteurs de l'appel à projets CO-OPUS :



Partenaires techniques :



Initiative avec :



Partenaires financeurs :



Le projet Feuillus CHOC est porté par FCBA
et a été financé par l'État, dans le cadre
de France 2030 opéré par l'ADEME, et
l'Union européenne – NextGenerationEU

Partenaires du projet Feuillus CHOC :

